



Patrimoine Essentiel

Pour construire, valoriser, transmettre votre patrimoine.

- Une offre financière flexible qui s'adapte à votre profil d'investisseur.
- Des options de gestion et de prévoyance pour moduler votre contrat.
- La fiscalité avantageuse de l'assurance vie.



La bonne réponse à chaque étape de votre vie

Patrimoine Essentiel est un contrat d'assurance vie multisupports et multigestionnaires, élaboré par Patrimoine Management & Associés, en collaboration avec la compagnie d'assurances Generali Vie.



Construire

Dès 25 ans, vous souhaitez constituer un capital pour construire vos projets.



Valoriser

A partir de 40 ans, votre objectif est de valoriser le capital que vous avez constitué.



Maintenir

A la retraite, vous voulez maintenir votre niveau de vie grâce à des revenus complémentaires.



Transmettre

Pour vos proches, vous souhaitez pouvoir transmettre un capital dans les meilleures conditions.



Protéger

Quel que soit votre âge, vous devez vous protéger et protéger vos proches des accidents de la vie.

Des supports financiers

Une offre financière multigestionnaire et multi-styles qui couvre l'ensemble de vos besoins.

Gestion Primonial FundQuest

Accédez aux meilleurs talents de gestion en maîtrisant votre risque



Gestion fondée sur une analyse indépendante et pointue des gérants de fonds.



Combinaison d'approches qualitative et quantitative pour construire des portefeuilles concentrés.



Mandats de gestion profilés.

Gestion QUAM

Profitez au mieux du potentiel de tous les marchés haussiers en limitant fortement les baisses.



Réactivité face aux signaux des marchés, avec un contrôle du risque permanent.



Gestion quantitative fondée sur un modèle mathématique, systématique et objectif.



OPCVM Parworld Quam 10, Quam 15. Obligations à capital garanti.

2 fonds en euros : Euro Horizon, Actif Général de Generali Vie.

Votre épargne en toute confiance

De nombreuses options de gestion sont accessibles pour moduler votre contrat

Options de gestion

- Option investissements fractionnés.
- Option désinvestissements fractionnés.
- Option dynamisation des plus-values.
- Option sécurisation des plus-values.
- Option limitation des moins-values, absolues ou relatives.
- Option rachats partiels programmés.

Options de garanties de prévoyance

- Garantie Plancher.
- Garantie Vie universelle.
- Garantie Vie entière.

Une fiscalité allégée pour votre patrimoine

Pendant la vie du contrat

- Pas d'imposition sur vos plus-values en cas d'arbitrage.
- Exonération partielle des plus-values lors du rachat⁽¹⁾.

Taux de prélèvement forfaitaire libératoire hors prélèvements sociaux⁽²⁾



Pour mieux transmettre votre capital

Transmission de vos capitaux sans droits de succession au conjoint bénéficiaire et dans les limites légales⁽³⁾ pour les autres bénéficiaires.

Dans le cas de 3 bénéficiaires*



Financiers à la carte

ensemble des zones géographiques et des secteurs économiques.

Gestion JPMorgan AM

Choisissez un fonds de fonds dont la gestion est adaptée à votre sensibilité d'investisseur.



Une gestion flexible pour saisir les opportunités du marché.



Sélection de fonds au sein de la gamme JPMorgan, acteur international majeur.



OPCVM JPM Stratégie Harmonie, Vivacité, Audace.

Gestion immobilière Primonial

Diversifiez votre patrimoine en profitant d'une régularité de rendement sur l'immobilier d'entreprise.



Multigestion immobilière pour capter les meilleures opportunités du marché.



Indépendance dans la sélection. Expertise de gestion de plus de 30 ans.



SCI Primonial Capimmo.

Et plus de **500 fonds** de Maisons de gestion parmi les plus prestigieuses, si vous souhaitez réaliser seul vos choix d'investissement.

Patrimoine Management & Associés
Société de Courtage d'Assurances
Société par Actions Simplifiée au capital
de 45 530 euros
484 304 696 R.C.S Paris.
N° immatriculation ORIAS : 07 023 148

Siège Social :
21 rue de la Banque
75002 Paris

Generali Vie
Société Anonyme au capital de
285 863 760 euros
Entreprise régie par le Code des assurances
602 062 481 RCS Paris

Adresse de correspondance :

CABINET SPONTINI-KERFLEC'H

6, rue de Rohan 35000 Rennes

Tel: 33 2 99 79 39 91

Secrétariat: 33 2 98 96 33 77

E-fax: 33 8 20 48 21 76

Gsm: 33 6 60 09 64 90

www.spontini-kerflech.com

Gestionnaires de patrimoine indépendants
info.cgp@patrimoine-management.fr

Presse
contact.presse@patrimoine-management.fr

Les opérations de souscription, achat et arbitrage des unités de compte proposées dans les formules et la gestion libre ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus en vigueur disponible gratuitement et sur simple demande auprès de Patrimoine Management & Associés.

(1) Les revenus sont exonérés d'impôts au terme de 8 ans de détention dans une limite annuelle de 4 600 euros pour une personne seule ou de 9 200 euros pour un couple ; au-delà, ils sont imposés, au choix du contribuable, soit à un taux de prélèvement forfaitaire libératoire faible, fixé à 7,50 % (hors prélèvements sociaux en vigueur), soit au barème progressif de l'impôt sur le revenu (selon la fiscalité en vigueur).

(2) Prélèvements sociaux en vigueur au 1^{er} janvier 2009 : 12,1 %.

(3) En cas de décès, le capital est transmis au conjoint bénéficiaire en exonération de droits de succession et au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) en exonération de droits dans la limite de 152 500 euros par bénéficiaire, au-delà taxation forfaitaire de 20 % (pour le capital transmis au conjoint bénéficiaire, et pour les autres bénéficiaires : exonération des primes versées dans la limite de 30 500 euros et au-delà, taxation des primes selon le barème des droits de succession (les plus-values sont exonérées). Ces seuls d'exonération s'entendent tous contrats confondus (selon la fiscalité en vigueur).

Ce document n'est pas contractuel et ne constitue pas en lui-même une offre commerciale.

Les informations d'ordre fiscal contenues dans ce document sont à jour au moment de sa parution et sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement. Les conditions générales du contrat d'assurance vie Patrimoine Essentiel de Generali Vie sont disponibles sur simple demande effectuée auprès de Patrimoine Management & Associés, 21 rue de la Banque, 75002 Paris. Informations relatives à l'activité d'intermédiation en assurance.

En application de l'article L520-1-II-6-1^{er} du Code des Assurances, Patrimoine Management & Associés vous informe :

- ne pas être soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d'assurance,
- travailler actuellement principalement avec les entreprises d'assurance suivantes : Axelia Vie, Cardif Assurance Vie, Generali Patrimoine, Investife France, La Mondiale Partenaire, Dexia Epargne Pension, Inra Life.

La liste actualisée pourra être fournie sur demande écrite à Patrimoine Management & Associés.

Numéro d'immatriculation auprès de l'ORIAS : 07 023 148. Ce numéro est consultable sur le site du Registre des Intermédiaires d'Assurances : www.orias.fr

Liens Financiers : La compagnie d'assurances Cardif Retraite Assurances Vie, filiale de BNP Paribas Assurance, détient 70 % du capital de Patrimoine Management & Associés.

Coordonnées du service réclamations : Patrimoine Management & Associés - Département litiges et contentieux 21 rue la Banque 75002 Paris. Coordonnées de L'ACAM : 61 rue Talibout 75009 Paris.